

CAHORS. 35 rue de la Chantrerie (LOT)

ÉDIFICE NON IDENTIFIÉ dit cuvier du chapitre

Sommaire

Étude

Documentation

Illustrations

ÉTUDE

L'édifice, qui se distingue clairement de l'architecture domestique, est exceptionnel. Si ses dispositions nous autorisent à y reconnaître un bâtiment à usage public, aucun document n'indique sa fonction. Nous proposons d'en faire une loge de marchands, mais ce n'est là qu'une hypothèse de travail. Il a été étudié alors qu'il avait déjà été presque entièrement débarrassé de ses aménagements modernes. Son achat en novembre 1988 par l'association "Le collège de la Chantrerie", un groupement de producteurs lotois, pour y installer un musée, a été suivi par une demande de protection au titre des Monuments historiques qui a abouti à un classement en juin 1990, et d'une restauration très attentive dirigée par M. Gilles Séraphin, dont les observations ont été précieuses. Les travaux ont été accompagnés de sondages archéologiques (qui n'ont malheureusement donné aucun résultat pour la période médiévale) et d'analyse des bois. Dans son ensemble, l'édifice est bien conservé, ses dispositions d'origine sont lisibles et les modifications qui lui ont été apportées aisément identifiables. Cela justifie que nous ne procédions pas à une analyse de détail des maçonneries et que nous ne séparions pas, dans l'exposé de la description, état actuel et restitutions. Nous sommes tenu de faire état dans cette étude de la petite maison médiévale, accolée sur le flanc nord (plan cadastral 1982, **B**), qui fait partie de l'édifice sans doute depuis le XVII^e siècle. Elle constituait cependant à l'origine un édifice distinct. Nous n'en avons pas fait une analyse archéologique précise.

I. HISTORIQUE

Le bâtiment est connu aujourd'hui sous l'appellation de "cuvier du chapitre", et il est mentionné comme pressoir du chapitre dans les registres cadastraux du XVII^e (1). Cette affectation, qui est peut-être tardive et ne rend pas compte des structures conservées, ne peut nous éclairer sur sa fonction originelle.

II. DESCRIPTION

II.1. Situation et composition d'ensemble

L'édifice est situé entre la cathédrale et le Lot, et occupe l'angle formé par les rues de la Chantrerie et des Variétés. Des vestiges (une porte et un pan de mur) conservés rue des Variétés prouvent que l'endroit était au moins en partie bâti depuis l'époque romane. La forme trapézoïdale, irrégulière, du bâtiment témoigne d'ailleurs

d'une construction réalisée sur un parcellaire pré-existant. La parcelle actuelle regroupe en fait trois corps de bâtiment distincts. L'un correspond à un petit bâtiment à un étage (Pl. XVIII), en briques, qui a été construit au XIV^e siècle contre l'élévation nord de l'édifice qui nous intéresse ici. Un autre, à l'angle des deux rues (plan cadastral 1982, A, et Fig. 1), est formé par la cage de l'escalier qui a remplacé au XVII^e siècle l'escalier d'origine. L'édifice qui nous occupe ne comprenait donc qu'un corps de bâtiment unique perpendiculaire à la rue, de vingt-quatre mètres de long sur quatorze mètres de large environ.

II.2. Matériaux

La construction est presque entièrement réalisée en briques, la pierre étant réservée à des emplois spécifiques. Ainsi est-ce du calcaire froid, dit "de Cahors", qui est utilisé pour les chaînes d'angle de la façade sur toute la hauteur du rez-de-chaussée, et pour les piliers des arcades. C'est également le matériau des seuils, des appuis et des linteaux qui couvrent les baies rectangulaires, mais aussi celui des corbeaux qui portent le plancher ou la charpente. Le grès est employé pour les claveaux minces des arcs des deux portails et de la grande cheminée de l'étage. Un bloc de grès est placé sous les crochets métalliques de la façade (Fig. 2) ; à l'intérieur, des cubes de grès marquent les emplacements des gonds et gâches des fermetures des placards et des baies (Pl. XII-XIII). Si ce sont là des traits communs de la construction médiévale à Cahors, le bâtiment présente en revanche une particularité avec l'emploi d'un appareil alterné de claveaux de calcaire et de briques pour les arcs des grandes arcades de la rue de la Chantrerie et celles du refend, le nombre des briques allant croissant du sommier à la clef (Pl. III, Fig. 10, 14-16). Cette technique n'a été retrouvée dans aucun autre édifice de Cahors. Ajoutons que le calcaire blanc, tendre, que l'on rencontre marque toujours des modifications postérieures à 1400.

II.3. La façade (Pl. III-IV, VIII, Fig. 1-2, 10-12)

La façade sur la rue de la Chantrerie présente quatre arcades en rez-de-chaussée. Les deux plus grandes, disposées sur les côtés, sont démunies d'embrasures et correspondent à ce que nous considérons comme des arcades de "boutique". Au centre sont juxtaposés deux portails de dimensions plus réduites (Fig. 11). Entre le rez-de-chaussée et l'étage subsistent quatre crochets de fer (Fig. 2) qui servaient peut-être à suspendre un auvent. A l'étage, le coffre saillant d'une cheminée et les deux fenêtres géminées, surmontées d'un jour en carré sur la pointe, qui l'encadrent ont été reconstitués sur la base des vestiges conservés (Pl. III-IV). Les deux jours rectangulaires, qui poursuivent sur la façade une série de baies qui se développe sur tout le pourtour du bâtiment, se raccordent mal à la toiture actuelle. La hauteur de leurs linteaux, le développement nécessaire au conduit de la cheminée ainsi que des arrachements de maçonnerie de part et d'autre de la souche sont des arguments convaincants pour la restitution d'une façade à pignon telle que la propose Gilles Séraphin (Pl. VIII) (2), alors même que le développement en profondeur du bâtiment empêche qu'il ait présenté un mur goutterot sur rue. La seule preuve archéologique que nous ayons à Cahors de l'existence de pignons découverts à redents nous est donnée par le bâtiment arrière du n° 42 rue de la Daurade (3).

II.4. Le rez-de-chaussée (Pl. I, IX, Fig. 13-24)

Le rez-de-chaussée est une vaste salle divisée en deux vaisseaux par le refend longitudinal que forment trois grandes arcades en plein cintre. Le niveau des bases des piliers, mises au jour par les travaux de restauration (Fig. 17), varie en suivant à peu près la déclivité naturelle du terrain. On avait donc à l'origine un sol en pente qui, d'après les quelques observations faites à l'occasion des sondages archéologiques, devait être aménagé en paliers et peut-être dallé de briques (4). Les murs latéraux, sud et nord (Pl. XII-XIII), portent une suite irrégulière de placards, couverts en plein cintre et muni d'une feuillure, et de fenêtres simples dont l'arc extérieur est brisé. Le mur arrière (est) est ouvert par quatre grandes fenêtres couvertes en plein cintre (Pl. V, XV, Fig. 20-21). Celle qui se trouve près de l'angle sud-est (Fig. 20) montre d'évidentes traces de reprises, marques d'une réfection ou bien d'un percement postérieur. Les angles nord-est et sud-est du bâtiment sont occupés par deux massifs de maçonnerie élevés sur toute la hauteur du rez-de-chaussée (Fig. 20-21) et qui portaient les deux latrines de l'étage dont ils contenaient les conduits. Au rez-de-chaussée, contre celui du nord-est, est conservée intacte une troisième latrine, petite construction en brique, voûtée, dont la porte est couverte par un linteau (Pl. I a, IX a, XVI, Fig. 21-24). L'arrachement de la voûte, une petite niche d'éclairage

et un jour étroit prouvent qu'une autre latrine, symétrique, existait dans l'angle sud-est (Pl. I. b, Fig. 20) (5). Ces équipements supposent que le rez-de-chaussée, comme l'étage, était destiné à des fréquentations nombreuses.

II.5. L'étage (Pl. II, X, Fig. 28-41)

Il n'y avait pas, jusqu'à une époque récente, de communication directe entre les deux niveaux de l'édifice. La reconstruction de l'escalier, dont la cage forme un petit bâtiment accolé au nord (Fig. 25-27), est probablement intervenue au XVII^e siècle à en juger d'après les encadrements des baies. Elle a maintenu l'indépendance de l'étage dont l'entrée actuelle peut être considérée comme la porte d'origine (Fig. 28) (6), ce qui indique que l'escalier médiéval, qui était probablement un grand degré extérieur, était déjà à cet emplacement. L'étage n'est aujourd'hui qu'un espace unique où une file de piliers maçonnés supporte la charpente (Pl. VII, XI, Fig. 29-32) ; en dépit de leur apparence, ceux-ci appartiennent à une campagne de travaux qui n'est pas antérieure au XVe siècle (7) : ils ont sans doute remplacé des poteaux de bois. Des latrines des angles sud-est (Pl. II. b, X b, Fig. 35) et nord-est ne subsistent plus que des traces d'arrachement, la petite niche d'éclairage et le jour. Il n'est pas possible de savoir si le mur arrière comportait d'autres fenêtres que les quatre baies hautes rectangulaires (Pl. XV, Fig. 7-8). Au milieu du mur, quelques briques chanfreinées appartiennent au piédroit d'une porte perpendiculaire (Pl. II d, XV), ce qui prouve que l'étage était cloisonné. Les murs latéraux voient se succéder des structures variées : du côté sud (Pl. XIII, Fig. 32), et d'est en ouest, un placard, trois cheminées à arc segmentaire prises dans l'épaisseur du mur, une fenêtre simple et une grande niche (8) ; du côté nord (Pl. XII, Fig. 29), un petit placard qui flanque la porte d'entrée de l'étage, un placard, une grande niche, une cheminée identique aux trois précédentes, et enfin de nouveau un placard. Chacune de ces élévations présente cinq jours hauts rectangulaires placés sans régularité. Les dispositions de l'élévation antérieure sont un peu plus explicites (Pl. XIV, Fig. 36). La cheminée, dont le contrecœur était en encorbellement sur la façade (Pl. VII-VIII), est établie au nu du mur ; elle présente un arc segmentaire composé de claveaux à crossettes (Pl. XIV, Fig. 38-40) (9), et une feuillure indique que le foyer pouvait être fermé par des vantaux. Sa position interdit un cloisonnement longitudinal dans cette partie de l'étage et ses dimensions correspondent à une pièce de belle taille. Quant aux fenêtres géminées, elles présentent la particularité de ne pas comporter de coussièges : leur appui placé très haut était probablement précédé d'un glacis. Il faut encore remarquer que les embrasures de ces baies conservaient, au moment de la restauration, un enduit lissé qui n'avait jamais été peint. L'absence de décor surprend dans un édifice de cette importance. Mais cela pourrait également indiquer que l'édifice n'a pas été totalement achevé, ce qui nous paraît probable : en effet, l'état des enduits des quatre petites cheminées des murs latéraux a révélé qu'elles n'avaient jamais servi.

III. CONCLUSIONS

Dès la rue, l'édifice se signalait par la structure de sa façade (Pl. VIII) : pignon, portails jumelés centrés au rez-de-chaussée, cheminée saillante séparant les fenêtres et absence de cordons régnaux la distinguent de celles des demeures. Nous ne trouvons pas d'explication fonctionnelle à la présence du portail double, qui ne fait peut-être que répondre aux deux nefs du rez-de-chaussée, en maintenant une composition strictement symétrique de la façade.

Les deux niveaux étaient indépendants, le premier étage étant desservi par un escalier qui occupait déjà l'emplacement de l'escalier actuel, à l'angle des deux rues. On imagine un grand degré extérieur, semblable à ceux que l'on trouve dans les cours des demeures, qui pouvait être soit ouvert sur la rue, soit isolé par un mur de clôture. Le rez-de-chaussée est une vaste halle, dont les deux grandes arcades et les deux portails ouvrant sur la rue permettaient un trafic nombreux de marchandises et de personnes. Les nombreux placards et les latrines prouvent qu'il ne s'agissait pas d'un simple lieu de stockage. L'étage comportait sur le tiers avant, du côté de la rue, une grande salle à laquelle aboutissait directement l'escalier extérieur. Les arguments décisifs en faveur de cette salle sont la position de la cheminée, qui empêche tout cloisonnement longitudinal à cet endroit, et ses dimensions qui supposent une pièce vaste. L'absence de coussièges dans les embrasures des fenêtres géminées montre que cette salle n'avait pas le même usage que l'aula d'une demeure. Le piédroit d'une porte retrouvé au milieu du mur arrière témoigne au contraire d'un cloisonnement longitudinal. En outre, les trois petites cheminées du mur sud et celle du mur nord font supposer un cloisonnement transversal. Les deux tiers arrière de l'étage auraient donc comporté plusieurs pièces dont l'agencement précis ne peut être défini mais qui

pouvait être complexe. Les deux latrines supposent qu'à l'étage également la fréquentation pouvait être importante.

Les dispositions de l'édifice permettent donc bien de conclure à un usage public, et il ne peut s'agir de la maison consulaire dont l'emplacement, entre la place du Marché et la place de la Conque, est bien connu. Il nous faut donc faire l'hypothèse d'une loge de marchands, alors même qu'aucune mention d'un édifice de ce type n'apparaît dans les textes. Parce que la construction n'aurait pas été achevée, comme le laissent entendre les enduits laissés nus et les conduits de cheminée qui semblent n'avoir jamais servi ? Mais, par ailleurs, rien ne permet actuellement de dater l'édifice (10). Tout au plus, la forme des cheminées, couvertes par des arcs segmentaires, et l'appareillage à crossettes de la plus grande d'entre elles, inclinent-ils à ne pas en situer la construction avant le XIV^e siècle, même si la forme des fenêtres géminées à jour d'écoinçon serait plutôt en faveur de la seconde moitié du XIII^e siècle. Une autre indication est donnée par le congé d'une arcade de la façade (Fig. 12) dont la forme est tout à fait semblable à celle d'un congé que l'on trouve sur une porte de la tour du Château-du-roi (11), datable du deuxième quart du XIV^e siècle. Avec aussi peu d'informations sûres, toute hypothèse est hasardeuse. Celle d'une loge de marchands ne peut être qu'une hypothèse de travail qui demande à être éprouvée par des recherches complémentaires. La seule forme des piliers de l'étage ne permet pas de les dater. On est tenté d'y voir des travaux réalisés en même temps que la réfection du plancher que les analyses de dendrochronologie permettraient de situer à la fin du XV^e siècle. En revanche, les formes des baies de la cage d'escalier et la forme de l'escalier lui-même permettent d'en situer la construction au XVII^e siècle. Tout au long de cette période, l'étage reste indépendant du rez-de-chaussée. Si celui-ci est alors "cuvier" ou "pressoir" du chapitre, nous ne savons pas quelle est à ce moment-là la fonction de l'étage.

Maurice Scellès
1995.

-
1. Jean Calmon, René Prat, Les cadastres des XVI^e et XVII^e siècles de la ville de Cahors, 1^{ère} partie, Cahors : 1947-51, plan h.t. n° 83, 2^e partie, Cahors : s.d., p. 30.
 2. Gilles Séraphin, Cahors et la vallée du Lot, Cahors : 1990, p. 49.
 3. Cf. dossier.
 4. Rapports de fouilles au Service régional de l'Archéologie, Toulouse : Laurent Fau, Sondages d'évaluation archéologique au Cuvier du Chapitre, 35 rue de la Chantrerie, Cahors, 3 p., pl., et Dominique Allios, Cahors. Cuvier du Chapitre. Surveillance des travaux de terrassement. Octobre 1990, 7 p., pl.
 5. Chaque groupe de latrines se déversait dans une fosse maçonnée dont la pierre de fermeture de l'ouverture zénithale affleurerait sur le sol. Celle de l'angle nord-ouest était accessible pendant les travaux de restauration. Les propriétaires ont décidé de ne pas la vider et d'en réserver le contenu pour de futures fouilles archéologiques.
 6. Des traces de reprise se lisent tout autour : réfection ou repentir, avec, par exemple, un léger déplacement de la baie ? La porte actuelle appartient en tout cas à un état antérieur à 1400.
 7. Le matériau employé, du calcaire blanc, et les traces d'outils sont identiques à ceux que l'on rencontre dans l'escalier. En outre, les queues des pierres de taille qui ne sont pas dressées correspondent à une technique de mise en oeuvre qui n'est pas antérieure au XV^e siècle.
 8. Gilles Séraphin y a retrouvé les traces d'un évier dont on ne peut déterminer le moment de l'installation.
 9. Ils ont conservé de nombreux graffitis réalisés sur la pierre au charbon de bois (Fig. 14-15). On y reconnaît en particulier des lettres gothiques, un entrelacs et la tête d'un personnage coiffé d'un capuce tout à fait semblables à ceux que l'on rencontre parfois en marge des chartes du XIV^e siècle.
 10. Nous ne disposons d'aucun élément sculpté, les deux chapiteaux des fenêtres géminées ayant disparu. Les analyses de dendrochronologie réalisées par Béatrice Sceperstisky sur les poutres du plancher du premier étage ont donné des datations échelonnées entre 1429 et 1480 : 1429, 1458, 1459, 1468, 1472, 1480 (avec aubier, deux fois). Elles impliquent des travaux effectués à la fin du XV^e siècle, qui ne peuvent donc être que des réfections. Des analyses de brique pourraient être envisagées, en tenant compte du fait que la datation par archéomagnétisme est obtenue avec une incertitude de quarante ans.
 11. Cf. dossier.



DOCUMENTATION

SOURCES

Service régional de l'Archéologie (Toulouse) :

ALLIOS (Dominique). *Cahors. Cuvier du Chapitre. Surveillance des travaux de terrassement.* Octobre 1990.- 1990, multigraphié (rapport de fouilles) ; 7 p., pl.

FAU (Laurent). *Sondages d'évaluation archéologique au Cuvier du Chapitre, 35 rue de la Chantrerie, Cahors.-* 1990, multigraphié (rapport de fouilles) ; 3 p., pl.

BIBLIOGRAPHIE

BÉNÉJEAM-LÈRE (Mireille). *Cahors et sa cathédrale : architecture et urbanisme à la recherche d'une unité. L'exemple de l'époque gothique.-* Thèse de doctorat en Histoire de l'Art et Archéologie sous la direction de M. le professeur Yves Bruand, Université de Toulouse-Le Mirail, 1989, multigraphiée ; t. I, p. 144.

CALMON (Jean), PRAT (René). *Les cadastres des XVIe et XVIIe siècles de la ville de Cahors (1500-1606-1650).-* 1ère partie : Cahors : Imp. A. Coueslant, 1947-51, plan h.t. n° 83 ; 2e partie : Cahors : Imp. A. Dhiver, s.d., p. 30.

SCCELLÈS (Maurice). *Structure urbaine et architecture civile de Cahors aux XIIe, XIIIe et XIVE siècles.-* Thèse sous la direction de M. le professeur Yves Bruand, Toulouse : Université de Toulouse-Le Mirail, 1994 ; vol. 1 p. 205-206, vol. 2 p. 106-116 ; pl. vol. 2.

SCCELLÈS (Maurice). *Cahors, ville et architecture civile au Moyen Âge (XII^e-XIV^e siècles).-* Paris : Éditions du patrimoine, 1999 (*Cahiers du patrimoine*, n° 54) ; p. 129, 153-154, 171, 183, 187, 223 n. 4, 225 n. 5, n. 7.

SÉRAPHIN (Gilles). *Cahors et la vallée du Lot- Cahors :* Ed. Etudes et communication, 1990 (*Coll.Guides Tourisme et patrimoine*) ; p. 48-49.



ILLUSTRATIONS

Plan cadastral 1982

Ech. 1/500^e

Parcelle : 1982.CE.143



Plan cadastral ancien 1812

Ech. 1/625^e

Parcelles : 1812.N4.1469, 1470, 1741



Pl. 1

Relevé 1989, Ech. 1/50e

G. Séraphin

Plan du rez-de-chaussée, état avant restauration



Pl. 2

Relevé 1989, Ech. 1/50e

G. Séraphin

Plan du premier étage, projet de restauration



Pl. 3

Relevé 1989, Ech. 1/50e

G. Séraphin

Élévation ouest, sur la rue de la Chantrerie, état avant restauration

Pl. 4

Relevé 1989, Ech. 1/50e

G. Séraphin

Élévation ouest, sur la rue de la Chantrerie, projet de restauration

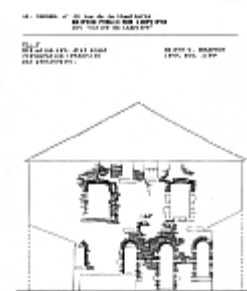


Pl. 5

Relevé 1989, Ech. 1/50e

G. Séraphin

Élévation est, état avant restauration



Pl. 6

Relevé 1989, Ech. 1/50e

G. Séraphin

Coupe transversale nord-sud, état avant restauration



Pl. 7

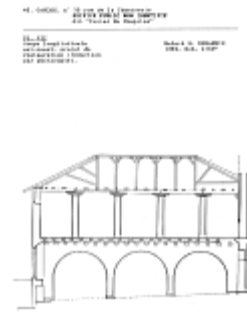
Relevé 1989, Ech. 1/50e

G. Séraphin

Coupe longitudinale est-ouest, projet de restauration

Pl. 8
Dessin
G. Séraphin

Proposition de restitution de la façade sur la rue de la



Pl. 9
Relevé Inv., Ech. 1/50e
P. Roques
Plan du rez-de-chaussée



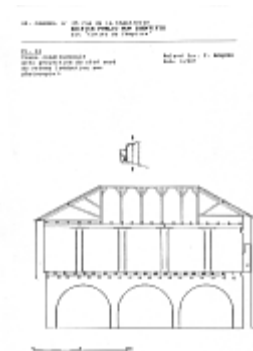
Pl. 10
Relevé Inv., Ech. 1/50e
P. Roques
Plan de l'étage



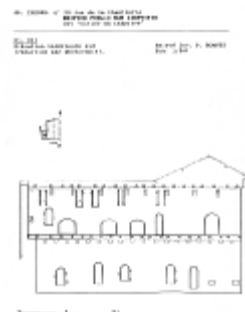
Pl. 11
Relevé Inv., Ech. 1/50e
P. Roques
Coupe longitudinale avec projection du côté nord du refend



Pl. 12
Relevé Inv., Ech. 1/50e
P. Roques
Élévation intérieure sud



Pl. 13
Relevé Inv., Ech. 1/50e
P. Roques
Élévation intérieure nord



Pl. 14
Relevé Inv., Ech. 1/50e
P. Roques
Élévation intérieure ouest



Pl. 15
Relevé Inv., Ech. 1/50e
P. Roques
Élévation intérieure est

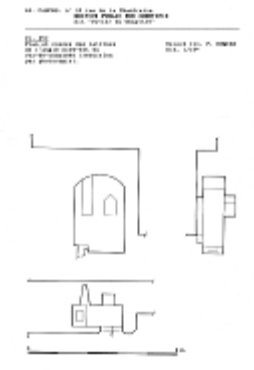


Pl. 16

Relevé Inv., Ech. 1/25e

P. Roques

Plan et coupes des latrines de l'angle nord-est du rez-de-chaussée



Pl. 18

Relevé Inv., Ech. 1/50e

P. Roques

Élévation extérieure nord de la cage d'escalier et de la petite maison accolée

Pl. 19

Axonométrie Inv., Ech. 1/50e

P. Roques

Restitution partielle, vue depuis le nord-ouest.

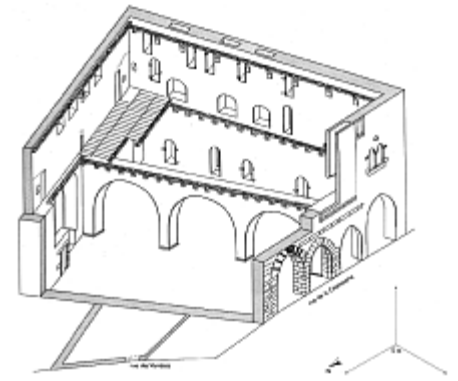


Fig. 1

Photo. IVR73_88460116VA

J.-F. Peiré

Façade (ouest) sur la rue de la Chantrerie, vue depuis le nord.



Fig. 2

Photo. IVR73_884600122X

J.-F. Peiré

Façade (ouest) sur la rue de la Chantrerie, détail : l'un des crochets placés entre le rez-de-chaussée et l'étage.



Fig. 3

Photo. IVR73_8846000117V

J.-F. Peiré

Angle sur les rues de la Chantrerie (ouest) et des Variétés (nord), formé par la cage d'escalier du XVIIe s.



Fig. 4

Photo. IVR73_884600119V

J.-F. Peiré

Élévation sur la rue des Variétés (nord), détail : porte de la petite maison accolée à l'édifice.



Fig. 5

Photo. IVR73_884600125X

J.-F. Peiré

Élévation nord, détail : fenêtre en partie masquée par la petite maison

accollée au nord.



Fig. 6

Photo. IVR73_884600124X

J.-F. Peiré

Élévation nord, partie supérieure côté est.



Fig. 7

Photo. IVR73_884600126X

J.-F. Peiré

Élévation arrière (est), partie droite.



Fig. 8

Photo. IVR73_884600127X

J.-F. Peiré

Élévation arrière (est), partie gauche.



Fig. 9

Photo. IVR73_884600128X

J.-F. Peiré

Élévation sud, détail : fenêtre de l'étage, visible dans l'escalier de la maison voisine (parc. CE.144).



Fig. 10

Photo. IVR73_884600120XA

J.-F. Peiré

Élévation ouest sur la rue de la Chantrerie : rez-de-chaussée vu depuis le sud.

Fig. 11

Photo. IVR73_884600121VA

J.-F. Peiré

Élévation ouest sur la rue de la Chantrerie : détail du rez-de-chaussée.



Fig. 12

Photo. IVR73_884600123X

J.-F. Peiré

Élévation ouest sur la rue de la Chantrerie, détail : congé droit du chanfrein de la grande arcade à droite.



Fig.13

Photo. IVR73_884600132X

J.-F. Peiré

Rez-de-chaussée : angle nord-ouest.



Fig. 14

Photo. IVR73_88460129V

J.-F. Peiré

Rez-de-chaussée : vu d'ensemble depuis l'angle nord-est.



Fig. 15

Photo. IVR73_88460131VA

J.-F. Peiré

Rez-de-chaussée : revers des arcades sur la rue de la Chantrerie.



Fig. 16

Photo. IVR73_88460134VA

J.-F. Peiré

Rez-de-chaussée : arcade centrale du refend et mur sud.



Fig. 17

Photo. IVR73_95460027Z

M. Scellès

Rez-de-chaussée, sondage archéologique réalisé en 1990 : base d'un pilier et sol daté du XVIIe s. (?).



Fig. 18

Photo. IVR73_88460133V

J.-F. Peiré

Rez-de-chaussée, élévation intérieure intérieure sud vue en direction de l'angle sud-est.

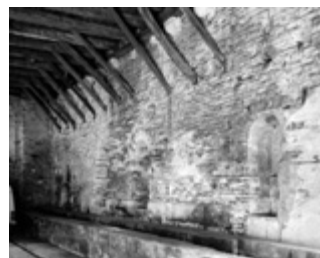


Fig. 19

Photo. IVR73_88460130V

J.-F. Peiré

Rez-de-chaussée, élévation sud, détail : fenêtre et placard de la partie centrale.



Fig. 20

Photo. IVR73_88460137V

J.-F. Peiré

Rez-de-chaussée : angle sud-est avec la trace d'arrachement des latrines.



Fig. 21

Photo. IVR73_894600001X

J.-F. Peiré

Rez-de-chaussée : angle nord-est avec les latrines conservées.



Fig. 22

Photo. IVR73_894600002X

J.-F. Peiré

Rez-de-chaussée : angle nord-est avec les latrines conservées.



Fig. 23

Photo. IVR73_884600135X

J.-F. Peiré

Rez-de-chaussée, angle nord-est : détail des latrines conservées.



Fig. 24

Photo. IVR73_884600136X

J.-F. Peiré

Rez-de-chaussée, angle nord-est : intérieur des latrines avec la trace du siège disparu et le départ du conduit.



Fig. 25

Photo. IVR73_88460118VA

J.-F. Peiré

Élévation ouest sur la rue de la Chantrerie : détail de l'entrée sur la cage d'escalier.



Fig. 26

Photo. IVR73_884600139V

J.-F. Peiré

Cage d'escalier : accès à la cave de la petite maison accolée au nord, sous l'escalier.



Fig. 27

Photo. IVR73_884600138VA

J.-F. Peiré

Cage d'escalier : vue d'ensemble.

Fig. 28

Photo. IVR73_884600140X

J.-F. Peiré

Étage, mur nord : porte d'accès depuis l'escalier.



Fig. 29

Photo. IVR73_884600143V

J.-F. Peiré

Étage : piliers centraux et ensemble du mur nord (on aperçoit derrière le pilier de gauche l'embrasure de la porte d'entrée).



Fig. 30

Photo. IVR73_884600147V

J.-F. Peiré

Étage : vue d'ensemble depuis l'arrière, côté est.



Fig. 31

Photo. IVR73_884600148V

J.-F. Peiré

Étage : détail du couronnement d'un pilier avec son chapeau.



Fig. 32

Photo. IVR73_884600141V

J.-F. Peiré

Étage : piliers centraux et ensemble du mur sud.



Fig. 33

Photo.

G. Séraphin

Étage, mur sud, détail : traces d'un évier apparues après l'enlèvement du comblement de la niche.

Fig. 34

Photo. IVR73_884600142X

J.-F. Peiré

Étage, mur sud : placard, cheminée et fenêtres hautes près de l'angle sud-est.



Fig. 35

Photo. IVR73_884600149V

J.-F. Peiré

Étage, angle sud-est : vestiges des latrines.



Fig. 36

Photo. IVR73_884600145V

J.-F. Peiré

Étage, revers de la façade (ouest) sur la rue de la Chantrerie : cheminée centrale entre les deux fenêtres transformées à l'époque moderne.



Fig. 37

Photo. IVR73_884600146X

J.-F. Peiré

Étage, cheminée du revers de la façade sur la rue de la Chantrerie, détail : petit four aménagé probablement au XVIIe siècle sur le côté gauche.



Fig. 38

Photo. IVR73_894600005X

J.-F. Peiré

Étage, cheminée au revers de la façade, détail : graffiti sur les claveaux de l'arc, partie droite.



Fig. 39

Photo. IVR73_894600004

J.-F. Peiré

Étage, cheminée au revers de la façade, détail : graffiti sur les claveaux de l'arc, partie centrale.



Fig. 40

Photo. IVR73_894600003X

J.-F. Peiré

Étage, cheminée au revers de la façade, détail : graffiti sur les claveaux de l'arc, partie gauche.



Fig. 41

Photo. IVR73_884600135X

J.-F. Peiré

Étage : charpente.

